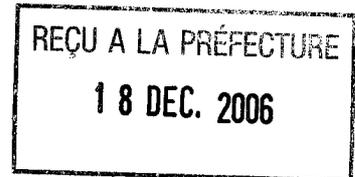


# Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations  
du Conseil Général

N° CG 2007/I-7e/02  
Séance du 14 DEC. 2006



## ARCHIVES DEPARTEMENTALES BUDGET PRIMITIF 2007

Le Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU les avis de la Commission de la Culture et du Patrimoine du 17 novembre 2006 et des Commissions réunies du 12 décembre 2006,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

### APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Décide d'inscrire pour les Archives départementales les crédits suivants :  
  
En Investissement : une autorisation de programme et des crédits de paiement de 85000 €  
  
En fonctionnement : 150000 € dont :  
30000 € pour les publications des sociétés d'histoire
- ❖ Donne délégation à la commission permanente pour l'affectation des crédits concernant les publications des sociétés d'histoire.

Adopté  
.....voix contre  
.....abstentions



LE PRÉSIDENT  
Charles BUTTNER